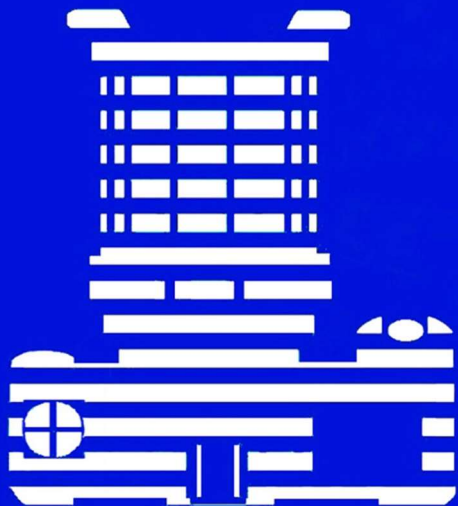


CRITERIUM PHOTO IBM
FRANCE 2017

Bienvenue à Orléans



68ème
Concours Photo
National

IBM

Orléans, 19-21 mai 2017

26^{ème} CRITERIUM PHOTO IBM France 2017

REGLEMENT

Article 1

Le 26^{ème} CRITERIUM PHOTO IBM France est ouvert à tous les membres des Photo-Clubs IBM France et des Photo-Clubs de l'UR 07.

Article 2

Ce concours comporte **DEUX CATEGORIES** et **SUJETS**:

MONOCHROME : Ombre et lumière

COULEUR : 2 couleurs

Article 3

Chaque épreuve présentée (une seule photo par support) devra obligatoirement être montée sur carton 30 x 40 aux normes établies par la Fédération Photographique de France, avec totale liberté de présentation à l'intérieur de ce format.

Article 4

Chaque Club peut présenter QUINZE photos au maximum par catégorie, un auteur ne pouvant présenter plus de TROIS photos par catégorie.

Article 5

Les auteurs inscriront clairement, sur une étiquette collée au dos de chaque support, en haut et à gauche, leurs nom et prénom, l'identification du Club, la catégorie et le sujet, le numéro d'ordre de présentation sur le bordereau correspondant, ainsi que le titre de l'œuvre. Aucune indication, manuscrite ou non, ne doit figurer sur le recto des photos.

Article 6

Chaque Club présentera un bordereau d'accompagnement par catégorie suivant modèle joint. Il comportera pour chaque photo un numéro d'ordre, les nom et prénom de l'auteur et le titre de l'œuvre.

Article 7

Le jury sera constitué de photographes avertis, qui établiront un classement indépendant par catégorie et désigneront les quatre meilleures photos dans chacun des sujets. Les auteurs de ces quatre photos seront récompensés.

Article 8

Le jugement de ce concours, réalisé en public, aura lieu

SAMEDI 20 MAI 2017

à 11 heures pour le monochrome, à 16 heures pour la couleur
Salle Saint François, rue du Cheval Rouge, 45000 Orléans
(à côté de l'église Notre Dame des Miracles)

Article 9

Photos et bordereaux devront parvenir ensemble dans un **même emballage, permettant la réexpédition, avec affranchissement de retour, au plus tard le 10 mai** à l'adresse suivante

CLUB PHOTO IBM CHARBONNIERE
Arnaud TERLAIN
110 Boulevard de la Salle
45760 - Boigny sur Bionne

ou pourront être apportés sur les lieux du Concours **le 20 MAI jusqu'à 10 heures pour le noir et blanc et jusqu'à 15 heures pour la couleur** et remportées à l'issue du concours, à l'exception des photos primées (cf art. 10).

La participation au 26^{ème} CRITERIUM PHOTO IBM FRANCE est gratuite.
Elle suppose néanmoins la pleine acceptation de ce règlement.

Article 10

L'annonce des résultats aura lieu immédiatement après le concours. Les photos primées seront conservées et feront l'objet d'une exposition itinérante dans les photo-clubs IBM avant d'être rendues à leurs auteurs au plus tard en mai 2018.

Article 11

Le plus grand soin sera apporté à la manipulation des photographies. Toutefois, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration pouvant survenir lors du concours ou de l'acheminement des épreuves.

Article 12

PROTECTION JURIDIQUE ET DROITS D'AUTEUR

La participation au concours sous quelque forme que ce soit, est subordonnée à l'observation des lois françaises en matière de Droits d'Auteur (loi n° 92-597 du 1er juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle – partie législative) ainsi qu'à celle de la loi sur la Protection des personnes physiques et de leur image (loi du 17 juillet 1970). Le Club organisateur du concours ne saurait être rendu responsable d'une inobservation quelconque des lois par les concurrents qui participent à cette compétition. La publication et la projection éventuelles des œuvres sous-entendent que celles-ci sont entièrement libres de tous droits de reproduction.

L'attention des concurrents est particulièrement attirée sur les points suivants :

- Une autorisation écrite préalable des modèles (en particulier pour les mineurs et les modèles dénudés) peut être demandée par le club organisateur.
- L'auteur s'engage à observer les règlements, droits et lois sur la propriété de l'image et de la prise de vues.
- Lors de photomontages, l'auteur s'engage à ne pas « emprunter » d'éléments sur des livres, revues, journaux, télévisions, CD-Roms, Internet et tous autres supports existants ou à venir et, de ce fait, protégés par la loi.

Du simple fait de sa participation au concours ou à une exposition organisée par l'un des clubs concernés, le concurrent garantit les organisateurs contre les poursuites éventuelles du fait de ses agissements frauduleux.

Le Photo-Club IBM France s'engage à ne pas utiliser les photos présentées en dehors de l'usage prévu pour le concours (publication du palmarès, article d'information, exposition temporaire des photos primées) et à ne pas modifier les droits liés aux images présentées / sélectionnées.

Pour toute question concernant ce concours, vous pouvez contacter :

Arnaud TERLAIN

["Arnaud Terlain" <ATERLAIN@fr.ibm.com>](mailto:ATERLAIN@fr.ibm.com)

06 78 74 25 50

PhotoChb 

Club Photo IBM Charbonnière



<http://www.photochb.fr/>



Le Photo-Club IBM Charbonnière remercie ses sponsors pour leur aimable contribution dans la constitution des lots remis aux gagnants.

